

affreux que causent ces petits animaux. Ceux qui ont vû des gâteaux de mouches à miel, peuvent se former une idée de l'état où se trouvent les piliers des Dignes, après qu'ils ont été ainsi criblés. Les Intendans des Dignes du Drechterland nous apprenent dans leur exposé au sujet des desordres causés par ces vers, " qu'ayant fendu un des piliers " des Dignes avec une hache, ils y trouverent des " vers d'une grosseur extraordinaire, & qui étoient " encore envie. Ils avoient, disent ils, quatorze " pouces de longueur mesure d'Amsterdam. Les " plus gros avoient suivi le fil du bois, & peu " s'en faut qu'on ne pût mettre le pouce dans les " trous qu'ils avoient faits. Ils montent jusqu'à l'en- " droit du pilier où la marée s'élève d'ordinaire, & " lorsqu'ils sont parvenus à cette hauteur, ils per- " cent le bois en travers, & font ensuite un nouveau " trou qui les conduit en bas. C'est du moins " ce qu'on peut présumer par la disposition de ces " trous. Il paroît que chaque cavité devient & " plus profonde & plus large, à mesure que le ver " grossit davantage. Il semble encore que l'animal " grossit à raison de la force avec laquelle il ronge " le bois. Mais ce qui est fort surprenant & très " digne de remarque, c'est qu'on n'apperçoit sur la " surface des piliers, que des trous extrêmement pe- " tits, & presque imperceptibles; ce qui est cause " qu'on a de la peine à découvrir s'ils sont effecti- " vement endommagés. „

Mr. de Massuet dit à ce sujet avec quelque vrai-semblance, que cela prouve qu'il n'y a que les petits vers qui s'insinuent dans ces piliers, qu'ils s'y nourrissent, qu'ils y croissent, & y meurent enfin sans jamais en sortir, lorsqu'ils sont une fois parvenus à une certaine grosseur. " Il y a, dit-il, de ces " petits trous qui ne sont que de la profondeur de " quelques